

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n°10 du 15 avril 1998 - 1 page

COLZA : stade F2 à G2

Sclérotinia

Situation

Une période d'humidité favorable aux **contaminations** du Sclérotinia (dossier Avertel page 14) a été enregistrée les 11 et 12 avril en sud Vienne, sud Deux-Sèvres, nord Charente et nord-est Charente-Maritime.

Préconisation

Le temps restant favorable aux maladies toute la semaine, un traitement demeure **indispensable** sur les parcelles non encore protégées.

- Dans la zone concernée par les contaminations du Sclérotinia il est **indispensable d'utiliser un produit à base de vinchlozoline ou de procymidone avant le 19 avril** ; seuls ces produits ayant une action curative jusqu'à 7 jours (se reporter au tableau figurant dans le dernier bulletin).

- Dans les autres secteurs, les produits à base de BMC, de triazole ou d'imidazole sont toujours d'actualité et à positionner **dès que possible** pour contrôler les contaminations ultérieures.

CEREALES

BLE : stade 1 à 2 noeuds

Piétin-Verse

Situation-Préconisation

Une seconde contamination tertiaire a été enregistrée en fin de semaine dernière.
Il est rappelé que les interventions "tardives" (à un stade proche de 2 noeuds) ne pourront avoir qu'une efficacité partielle.

Maladies foliaires

Les passages pluvieux et la "hausse relative" des températures annoncés vont être favorables à **de nouvelles contaminations** de septoriose (et de rouille mais le risque septoriose est à considérer en priorité). Les préconisations du dernier bulletin restent valables :

- **parcelles au stade 2 noeuds : intervenir dès que possible** ;

- **autres parcelles : intervenir à partir du 20.**

L'emploi d'un **produit polyvalent à dose homologuée** s'impose dans toutes les situations.

ORGE

Se reporter au dernier bulletin .

Il est précisé que les orges de brasserie semées au printemps ne nécessitent pas de protection fongicide pour l'instant.

COLZA
Sclérotinia : contaminations probables localement

BLE
Maladies foliaires : intervention à prévoir

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant :
L. JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470